

Ville de
Pont-Rouge



AVIS PUBLIC
AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 510-2016

Aux contribuables de la susdite municipalité

Avis public est par les présentes donné par la soussignée, Mme Jocelyne Laliberté, greffière de la Ville de Pont-Rouge, QUE :

Le conseil municipal de la Ville de Pont-Rouge, au cours de sa séance tenue le 4 juillet 2016, a adopté le règlement numéro 510-2016 portant le titre de :

RÈGLEMENT 510-2016 REFONTE DES RÈGLEMENTS RMU RELATIFS À LA SÉCURITÉ ET À LA QUALITÉ DE VIE

Ledit règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Une copie de ce règlement a été déposée au bureau de la soussignée où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance, aux heures normales de bureau.

DONNÉ À PONT-ROUGE, le 13 juillet 2016.

JOCELYNE LALIBERTÉ,
GREFFIÈRE